

FORMATION ACTEUR PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique

Industrie – BTP – Commerce – Activités de bureau

PRAP IBC

POURQUOI SE FORMER ?

PRAP IBC : devenir acteur de la prévention des risques au travail

La formation PRAP IBC permet aux salariés de devenir acteurs de la prévention, capables d'analyser leur situation de travail et de proposer des améliorations pour réduire les risques professionnels.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les risques liés à l'activité physique dans leur travail
- ✓ Comprendre le fonctionnement du corps humain et les facteurs de TMS
- ✓ Observer et analyser leur situation de travail
- ✓ Proposer des améliorations pour réduire les risques
- ✓ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

CONTENU

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques interactifs
- Échanges et retours d'expérience
- Démonstrations pratiques
- Exercices d'apprentissage
- Mises en situation professionnelles

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, les participants passent une évaluation certificative. Les candidats ayant satisfait aux épreuves obtiennent le Certificat Acteur PRAP IBC. Certificat reconnu au niveau national avec une validité de 24 mois.

La formation ne permet pas de valider un/ou des blocs de compétences, des équivalences ou passerelles.

CONTACT

04.86.95.10.94 - 06.08.37.36.64
contact@alpha-secourisme.com
www.alpha-secourisme.com



Public concerné

Toute personne concernée par la manutention manuelle ou les gestes répétitifs dans son entreprise

Pré-requis

Aucun

Durée

2 jours (14 heures)

Effectif

10 participants maximum

Encadrement

Formateur PRAP IBC certifié

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Prix

Nous consulter